
	<p>Nom de la compétition : TROPHEE CAPEL'SOLO Grade : 5 C Dates complètes : 04/06 et 24/09/2023 Lieu : Erdre - La Grimaudière Autorité Organisatrice : ANCRE ( C 44022 )</p>	
---	--	---

## Préambule

- Pour cette régata en solitaire, l'usage du spi est autorisé, par contre l'usage d'aide à la navigation du type pilote automatique est interdit.

## 1. REGLES

1.1.1 Règle modifiée- la règle 61.1(a) : pour porter réclamation suite à un incident dans la zone de course, tous les bateaux (quel que soit leur longueur) devront arborer un pavillon rouge. (61.1(a)(2) non appliqué).

## 3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel d'information dont l'emplacement est [entrée du *club House*]; et également mis en ligne à l'adresse [ le 04 = <https://www.ancrecn.fr/events/trophee-capel-solo-n-1/> et le 24 <https://www.ancrecn.fr/events/trophee-capel-solo-n-2/>].

3.2 Le PC course est situé à < *club house* > [téléphone <02 40 29 71 62>] [email<[ancre44240@gmail.com](mailto:ancre44240@gmail.com)>].

3.3 Sur l'eau, le comité de course a l'intention de veiller et de communiquer avec les concurrents sur le canal VHF <6>. Ou le canal fourni par le Comité de course en cas de compétitions simultanées sur le plan d'eau.

## 5. SIGNAUX FAITS A TERRE

5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé [*devant le club house*].

5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de [*10 minutes*] après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

## 6. PROGRAMME DES COURSES

6.1 Dates des courses

Date	Classe	
[04/06 et 24/09/2023]	[ <i>Osiris A B C R1 QS L en solitaire</i> ]	

6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course chaque jour est [*10h15*].

## 7. PAVILLONS DE CLASSE

Les pavillons de classe sont *Pavillon A pour toutes les classes.*

## 9. LES PARCOURS

9.1 *Parcours spécifiques Erdre numérotés de 1 à 13, basés sur 2 tours*

9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer, Les signaux définissant le parcours à effectuer sont [l'identifiant du parcours ( chiffre jaune ) sera affiché sur le tableau numérique installé sur le bateau comité de course].

## 10. MARQUES

10.1 Les marques sont :

Marques de départ <i>P = Numéro de parcours</i>	Marques de parcours	Marques d'arrivée
Bouées cylindriques jaunes : P : 2, 5, 7, 8, 11, rouges : P : 1, 3, 4, 6, 9, 10, 12 et 13	Bouées cylindriques jaunes	Bouées cylindriques Jaunes : P : 3, 4, 5, 10, 11, 12 et 13 rouges : P : 1, 2, 6, 8 et 9

## 12. LE DEPART

12.1 La ligne de départ sera entre [*le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord*] et [*le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord*]. sauf pour les parcours 5 et 12 T où l'alignement est inversé. (*à titre indicatif, le nombre de départ est inscrit sur le tableau prévu au point 9.2 = chiffre de couleur orange*).

12.3 Si une partie quelconque de la coque d'un bateau est du côté parcours de la ligne de départ à son signal de départ et qu'il est identifié, le comité de course pourra donner son numéro de voile sur le canal VHF [*voir point 3.3*]. l'absence d'émission ou de réception VHF ne peut donner lieu à demande de réparation (ceci modifie la RCV 62.1(a)).

12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard [*4 minutes*] après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

#### 14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre [*un mât arborant un pavillon bleu*] et [*le côté parcours de la marque d'arrivée*].

#### 15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 Pour [*toutes les classes*], la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

#### 16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le premier
[ <i>Toutes</i> ]	[ <i>40 minutes</i> ]	[ <i>80 minutes</i> ]

16.2 Les bateaux ne finissant pas [*20 minutes*] après le premier bateau de chaque classe ayant effectué le parcours et fini seront classés DNF (ceci modifie les RCV 35, A4 et A5). (pour l'application de ce point, la classe C est regroupée avec la classe B).

#### 17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de [*60 minutes*] après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Le secrétariat du jury est situé : **Ancre** : bureau du club house

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury située [*bureau du club house*]. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

#### 18. CLASSEMENT

18.1 [*1*] courses doivent être validées pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées pour les 2 journées :

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses.

(b) Quand 3 à 6 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins la plus mauvaise

(c) Quand 7 courses où plus on été validées, le classement général d'un bateau sera le total de ses courses moins les deux plus mauvaises.

18.3 Le calcul du temps compensé des bateaux qui y sont soumis sera fait selon le système [*temps sur temps*] ou [*temps sur distance*].

18.4 Les coefficients à utiliser pour le calcul des temps compensés seront affichés au tableau officiel d'information, à [*10 heures*], et au plus tard une heure avant l'heure prévue pour le départ de la première course. Les réclamations concernant ces coefficients sont admises jusqu'à l'heure limite de réclamation du premier jour.

#### 19. REGLES DE SECURITE

19.2 [DP] [NP] Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course aussitôt que possible.

19.3 Le canal VHF utilisé en course est le [*voir 3.3*].

#### 21. CONTROLES DE JAUGE ET D'EQUIPEMENT

21.3 [DP] Un bateau doit être conforme aux règles [*75 minutes*] avant son signal d'avertissement.

#### 22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés [bateaux avec un pavillon triangulaire jaune portant la mention régaté.

#### 24. EVACUATION DES DETRITUS

Les détritrus peuvent être placés à bord des bateaux officiels.

28. **PRIX** : Des prix seront décernés [*Capel'Solo en classement scratch,*]

#### ARBITRES DESIGNES

Président-e du comité de course : [*Suzanno Ollivier*]

Président-e du jury : [*Lucien Guillard*]